

Rapport de la Commission de Gestion sur le préavis N° 20 relatif aux comptes de l'exercice 2025 et rapport de gestion 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission de Gestion de l'APEC, l'Association d'Épuration des Eaux usées de La Côte, s'est réunie le jeudi 23 avril 2026 à la STEP de Gland.

Etaient présents les membres suivant de la commission de gestion :

Mme Eva Schultz, commune de Bursinel

Mme Muriel Archer Galibourg, commune de St-Cergue

M. François Delafoge, commune de Gilly

M. Rasul Mawjee, commune de Gland

M. Stéphane Gabriel, commune de Marchissy

Nous remercions Messieurs

Cédric Marzer, Président du Comité de Direction

Michel Félix, boursier

Alain Meylan, chef de la station d'épuration

pour leurs présences et leurs explications ainsi que M. Dominique Gaiani, Secrétaire du Comité de Direction pour la préparation et l'organisation de cette séance.

Introduction:

Les comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 ont été contrôlés par la **Fiduciaire A&A Fidus Nyon SA**, experts fiscaux et fiduciaires suisses. Dans son rapport daté du 23 avril 2026, la Fiduciaire A&A Fidus Nyon stipule : « Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 ». Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Contexte

Au terme de la présente législature, l'organisation de l'administration va changer avec les départs au 30 juin 2026 de :

- Notre boursier, M. Michel Félix en fonction depuis janvier 1998
- Notre secrétaire, M. Dominique Gaiani en fonction depuis juin 1980

Avec la réalisation de la STEP du Lavasson, une nouvelle répartition des tâches sera mise en place.

Ainsi, le comité de direction a décidé de recruter un directeur à 100% en la personne de M. Alexis Huret. Il a pris ces fonctions le 1er avril 2026.

Comptes de fonctionnement au 31 décembre 2025

La Commission apporte certaines précisions pour le **préavis N°20 relatif aux comptes de l'exercice 2025 ; les voici :**

Compte 1 Administration

La rétribution du secrétariat était fixée à 16'000 CHF au budget 2025, ce qui correspondait à un taux d'occupation de 15%. La construction de la nouvelle STEP a généré une importante charge de travail estimée à env.30%. La rétribution a donc été portée à 30'000 CHF.

Compte 2 Finance

L'APEC continue de financer les études de 856'000 CHF/an pour la nouvelle STEP sans emprunt extérieur.

Le montant de 856'000 CHF sur le compte 230.3329.00 vient s'ajouter à la perception d'une subvention de 27'752 CHF pour arriver au montant de 883'752 CHF indiqué au compte 9141.14

Les résultats positifs ont aussi permis un amortissement supplémentaire de 99'999 CHF du préavis 28 relatif à une demande de crédit (1^{ère} phase) pour l'étude de la réalisation d'une nouvelle STEP. Cela correspond au solde de ce préavis.

Compte 3 Coûts et revenus opérationnels

La Ville de Gland a constitué un droit de superficie en faveur de l'APEC pour une durée de 100 ans. La redevance annuelle est de 82'743 CHF. Le montant couvrant la période du 19 septembre au 31 décembre 2025 est de 23'120 CHF. Ce poste n'avait pas été prévu au budget.

Résultat des comptes 2025

Le budget 2025 prévoyait un montant de 4'891'502 CHF. Les comptes 2025 se montent à 4'051'833.17 CHF. Un montant de 920'698.58 CHF sera rétrocédé aux communes sous forme de déduction de la facturation du 1^{er} acompte 2026.

Bilan au 31 décembre 2025

ACTIF

Le bilan au 31 décembre 2025 affiche un total d'actifs de 7'721'378.91 CHF. La variation entre les exercices comptables 2024 et 2025 représente une augmentation d'actif de 1'836'582.67 CHF

PASSIF

Compte 92 Passif: total: 7'721'378.91 CHF

Le fonds de réserve au compte 928 de CHF 5'780'000.- reste majoritairement constitué pour le financement des travaux de la future STEP ainsi qu'une majoration de réserve pour la remise en état du site de La Dullive.

Conclusion

Au terme de ce rapport, la Commission remercie le Comité de Direction pour la présentation des comptes de l'exercice comptable 2025 et le Boursier pour toutes les réponses apportées aux questions posées durant la séance.

Notre commission remercie l'ensemble du personnel pour leur investissement au bon fonctionnement de notre STEP de la Dulive ce qui devrait nous permettre une transition « en douceur » sur la STEP du Lavasson dans les prochaines années.

Un tout grand merci à ceux ayant collaborés à la réalisation du rapport de gestion 2025, tout particulièrement à notre secrétaire, M. Dominique Gaiani, qui a su vulgariser en textes et en images la nouvelle STEP du Lavasson ainsi que les 2 Stap qui l'alimente et retracer, depuis ces débuts, notre association débouchant sur la création de la STEP de la Dulive il y a 50 ans !

La Commission de Gestion recommande au Conseil Intercommunal de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte d'accepter le préavis N°20 tel que présenté par le Comité de direction et de prendre les décisions suivantes :

1) d'adopter les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils sont présentés et contrôlés par la Fiduciaire A&A soit :

- le compte de fonctionnement
- le bilan

2) de donner décharge au Comité de Direction pour son mandat de l'exercice 2025

3) de donner décharge à la Commission de Gestion pour son mandat de l'exercice 2025

Muriel Archer Galiburg

François Delafoge

Eva Schultz

Rasul Mawjee

Stéphane Gabriel